

DÉNOMINATION

de rues dans la Commune de Plainpalais.

Du 11 Juillet 1902

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Sur la proposition des Départements des Travaux publics et de l'Intérieur ;

ARRÊTE :

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Plainpalais, en date du 20 Juin 1902, par laquelle ce Conseil décide de donner le nom de :

1° *Passage du Rond-Point*, au passage tendant du Rond-Point de Plainpalais à l'Avenue de Lancy.

2° *Rue David Dufour*, à la rue tendant du Boulevard Carl Vogt au Boulevard de St-Georges.

3° *Rue du Tir*, à la rue tendant de la rue de la Coulouvrenière au Cimetière de Plainpalais, sur les terrains de la Société de l'Arquebuse.

Certifié conforme :
Le Conseiller d'Etat délégué,
F.-E. THIÉBAUD.